

<b>Analyse des engagements du Gouvernement</b> <b>document « communiqué interministériel du 27 octobre 2011 » transmis au président de la CNDP le 13/02/2012</b>			
<b>Gouvernement</b>	<b>FNE</b>		
<b>référence au texte avec indication des pages</b>	<b>Positions / demandes de FNE au cours du débat public<sup>1</sup> voire avant même</b>	<b>Demandes de FNE importantes pour nous et non prises en compte</b>	<b>Avis FNE en février 2012</b>
Pas de moratoire sur les activités de recherche (P2)	Nous avons précisé que nous l'excluons de nos demandes		Pas de commentaire
		Moratoire sur certains usages des nanos (en contact avec corps humain dans usage normal – exception pour médicaments) Voir notre plateforme « moratoire partiel » Rappel dans CP du 25/03/2010 <sup>2</sup>	
Amplifier la recherche en toxicologie, écotoxicologie, métrologie (P2)	Tout à fait en phase avec nos demandes Demandé dans notre plateforme points 1.1 1.2 et 1.3		Accord
Anses chargé de mettre en place une méthodologie adaptée d'évaluation des risques (P2)	Demandé dans notre plateforme point 1.2		Accord
Moyens financiers pour développer instrumentation et méthodes de caractérisation (P3)	Demandé dans notre plateforme associé implicitement au point 1.2		Accord

<sup>1</sup> Cahier d'acteur de FNE : [http://www.debatpublic-nano.org/documents/liste-cahier-acteurs.html?id\\_document=58](http://www.debatpublic-nano.org/documents/liste-cahier-acteurs.html?id_document=58)

<sup>2</sup> [http://www.fne.asso.fr/fr/nanotechnologies-une-actualite-qui-conforte-fne.html?cmp\\_id=33&news\\_id=1586&vID=897](http://www.fne.asso.fr/fr/nanotechnologies-une-actualite-qui-conforte-fne.html?cmp_id=33&news_id=1586&vID=897)

Développement de formation initiale et continue (P3)	Demandé dans le groupe 3 du grenelle (d'après souvenirs de DP)		Accord
Rôle de la France au niveau communautaire : prise en compte des propriétés des nanoparticules dans les directives et règlements : Reach, novel food, étiquetage (P3)	Correspond à notre demande de la France « locomotive » en la matière au niveau européen. Clairement réaffirmé dans CP du 24/02/2010 <sup>3</sup>		
Attention particulière à la prévention des risques professionnels (P3)	Demandé dans notre plateforme points 2.1 et 2.2 et 3.3		
Encouragement des actions volontaires de certification (P3)	Participation de FNE au groupe de travail AFNOR « nanoresponsable » où certification et normalisation sont à l'ordre du jour (depuis sa création)		
Incitation à un état des lieux régional des déchets issus des nanotechnologies comme effectué en Midi-Pyrénées (P4)	Nous avons été moteur dans la démarche Midi-Pyrénées (JC pilote au sein de l'ORDIMIP) Nous avons régulièrement insisté sur l'approche cycle de vie (cf CP du 25/03/2010 <sup>4</sup> )		Accord
Normalisation des nanomatériaux (P4)	Participation de FNE au groupe de travail AFNOR « nanotechnologies »		
Soutien à l'implication des SHS (sciences humaines et sociales) (P4)			
Formation initiale et continue incluant le volet SHS (P4)	Demandé dans notre plateforme : point 3.3 Mettre en place une formation adaptée pour les médecins du travail et pour les services d'intervention d'urgence		
Encouragement à la création d'un comité d'éthique dans chaque grand organisme de recherche (P4)	Nous avons martelé l'existence de question éthique.		Accord

<sup>3</sup> [http://www.fne.asso.fr/fr/nanotechnologies-les-exigences-de-fne.html?cmp\\_id=33&news\\_id=1551&vID=897](http://www.fne.asso.fr/fr/nanotechnologies-les-exigences-de-fne.html?cmp_id=33&news_id=1551&vID=897)

<sup>4</sup> [http://www.fne.asso.fr/fr/nanotechnologies-une-actualite-qui-conforte-fne.html?cmp\\_id=33&news\\_id=1586&vID=897](http://www.fne.asso.fr/fr/nanotechnologies-une-actualite-qui-conforte-fne.html?cmp_id=33&news_id=1586&vID=897)

Rôle de la veille et d'alerte de la CNIL / risques collecte de données et hyper traçabilité (P4)	Correspond à la reconnaissance d'un risque que nous avons soulevé. Clairement réaffirmé dans CP du 24/02/2010		
Création d'un portail gouvernemental interministériel spécifique d'information (P5)	Demande de FNE Clairement réaffirmé dans CP du 24/02/2010		
Dispositif de déclaration obligatoire (P5)	Notre demande « un état des lieux de ce qui est fabriqué et commercialisé » (cf notre cahier d'acteur). Obtenu dans le cadre du dispositif Grenelle A noter sortie du décret <sup>5</sup> du 17/02/2012		OK
Démarche d'harmonisation de bases avec d'autres pays (P5)	Demandé dans notre plateforme : point 1.3		Très bien
Etudier l'étiquetage des produits comme moyen d'information du public (P5)	Etiquetage des produits contenant nanos est une demande FNE (cf notre cahier d'acteur et point 3.2 de la plateforme)		Accord
Diffusion d'informations scientifiques vers le grand public par acteur CST (P5)			Accord
Appui à initiatives de dialogue et d'échanges ouverts à la société (P5)	FNE demandait espace de concertation, d'information, d'échanges d'idées, de libre parole... Clairement réaffirmé dans CP du 24/02/2010		Engagement du Gouvernement va moins loin.
Groupe interministériel « task-force » dont secrétariat GDD continu un travail de précision d'actions à mettre en œuvre (P5)			

<sup>5</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025377246&dateTexte=&categorieLien=id>

Groupe interministériel « task-force » animera « travail préparatoire portant sur les formes possibles de gouvernance appropriée »... (P5)			
Groupe de travail de suivi du débat sera mis en place avec les différentes parties prenantes (P6)	Correspond à une demande FNE « espace de négociation type grenellien » Clairement réaffirmé dans CP du 24/02/2010		Le texte va dans le bon sens mais solution différée. La création d'un Comité de dialogue dédié au nanos à l'ANSES en 2012 est une bonne chose mais ce n'est pas la réponse à la question posée qui est plus globale.
Mobilisation permanentes d'instances existantes (P6)		Participation de FNE à certaines d'entre elles, y compris lors de conférence, réunions de présentations, groupes de travail	Accord